

SYMISOA

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Syndicat Mixte des rivières du SOrnin et de ses Affluents

321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY/CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91 – www.symisoa.fr



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Le contexte

LE BASSIN VERSANT DU SORNIN

Le bassin versant du Sornin se situe à la jonction administrative de trois départements (Rhône, Saône-et-Loire, et Loire) et de deux régions (Bourgogne et Rhône-Alpes). La vallée du Sornin est une région rurale faiblement urbanisée. L'élevage du Charolais est l'activité agricole prépondérante.

Il est délimité à l'Est et Nord-Est par les massifs du Haut-Beaujolais, à l'Ouest par les vallons du Brionnais et au sud-est par la Plaine du Roannais.

De par sa localisation et son potentiel biologique, le Sornin est un élément majeur dans le plan de renaturation du bassin de la Loire. Cette rivière est le dernier affluent du fleuve Loire avant le barrage de Villerest, elle est le site d'accueil pour la reproduction des poissons migrateurs (Lamproie marine).

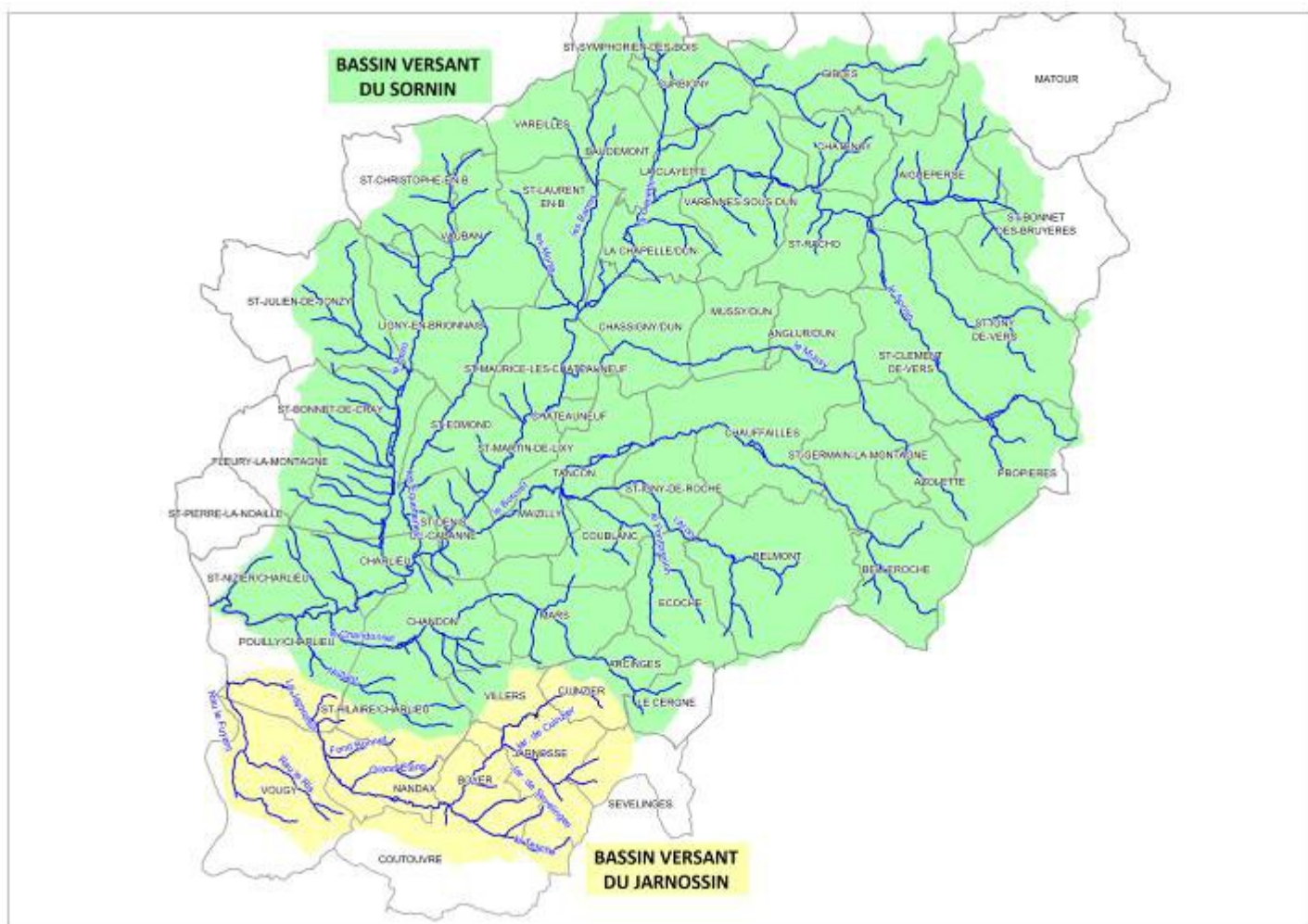


CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU BASSIN VERSANT DU SORNIN

HISTORIQUE DES DÉMARCHES DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L’effort constant pour le respect de l’environnement, émanant des collectivités locales, s’est heurté à des problèmes de gestion à l’échelle du bassin versant et ne suffisait plus à enrayer les signes d’altération des cours d’eau. C’est pourquoi la mise en place d’un syndicat de rivière – le SYMISOA – et l’élaboration d’un contrat de rivière se sont avérés nécessaires pour répondre aux enjeux à l’échelle du bassin versant et pour coordonner une politique dynamique de protection et de gestion du Sornin et de ses affluents.

Un premier contrat de rivière a été signé le 5 septembre 2008, et s’est terminé administrativement en septembre 2013. L’étude bilan/évaluation/prospective s’est déroulée de 2013 à 2015. Elle a notamment permis d’acter la volonté des différents partenaires de poursuivre les efforts de restauration des milieux aquatiques à travers un 2nd contrat de rivière, et la volonté de mettre en place un programme commun avec le bassin versant voisin du Jarnossin.



En parallèle, l’ensemble des EPCI situés sur le bassin versant du Sornin ont adhéré au SYMISOA (dès 2008 pour Charlieu Belmont Communauté, la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais et la Communauté de communes de Semur en Brionnais, et 2017 pour la Communauté de communes Saône Beaujolais qui contribuait au SYMISOA auparavant par le biais d’une convention annuelle).

Le contrat de rivière Sornin Jarnossin a été signé le 20 juin 2017 pour 5 ans. L'année 2019 est à cheval sur la 2^{ème} et la 3^{ème} année du programme d'actions du contrat de rivière.

RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS SUR LE TERRITOIRE

L'étude bilan du 1^{er} contrat de rivière a permis d'actualiser les enjeux du territoire :

Thématique	Enjeu
La qualité de l'eau	La réduction de l'impact de la pollution domestique
	La limitation de la présence de pesticides dans l'eau
	La réduction de l'impact de la pollution diffuse agricole
	Le suivi de la qualité des eaux
La gestion morphologique et écologique des milieux	La restauration et l'entretien de la ripisylve, du lit et des berges
	Le maintien ou amélioration des populations salmonicoles
	La préservation et restauration des zones humides
	La lutte contre les espèces envahissantes
Le risque inondation	Le développement de la conscience du risque
	La réduction du risque
La ressource en eau	La préservation de la ressource en eau en conciliant usages et milieu naturel
	La non dégradation voir l'amélioration des débits d'étiage
La mise en valeur des cours d'eau et du patrimoine associé	La reconnaissance des rivières comme élément de la qualité de vie locale
	La valorisation du potentiel touristique des milieux aquatiques
L'animation et la communication	L'incitation au changement de pratiques
	Le développement d'une culture de l'eau sur le territoire

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Au 20/02/2020, la cellule animation du syndicat est composée de :

Céline DEHAVANNE



Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation
- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- mise en œuvre des actions de communication
- appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto...)
- gestion administrative, financière et RH du syndicat

Jérôme DERIGON



Technicien de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)
- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

Enzo FOUILLET



Technicien de rivière

1 ETP – Contractuel FPT

- sensibilisation / négociations avec les riverains
 - conception et suivi des travaux en régie (entretien/mise en défens/renouée)
 - conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

Sophie DEFOND



Secrétaire comptable

0,5 ETP – Titulaire FPT

- réalisation des opérations comptables
- gestion des paies
- transmission des actes au Trésor Public et en Préfecture
- secrétariat

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE RIVIÈRE

Au 20/02/2020, l'équipe rivière est composée de 3 agents :



Quentin MATTRAY

Chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT



Dimitri BERGER

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Titulaire FPT



Corentin THORAL

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Contractuel

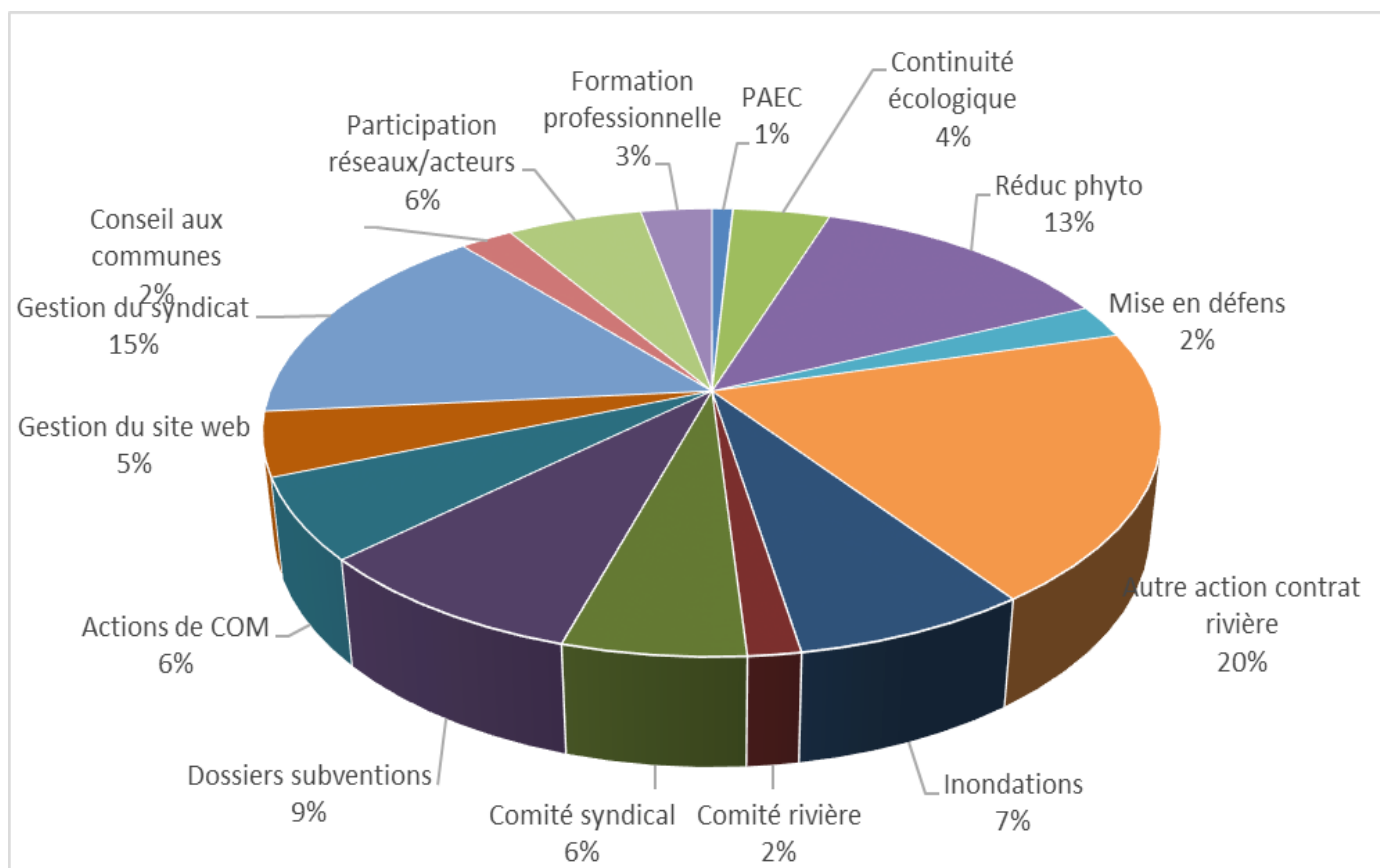
Un poste en insertion est à pourvoir : phase de recrutement en cours

L'équipe rivière accueille régulièrement des stagiaires.

LES ACTIVITÉS DE LA CELLULE ANIMATION EN 2019

➤ Répartition du temps de travail des postes d'animation :

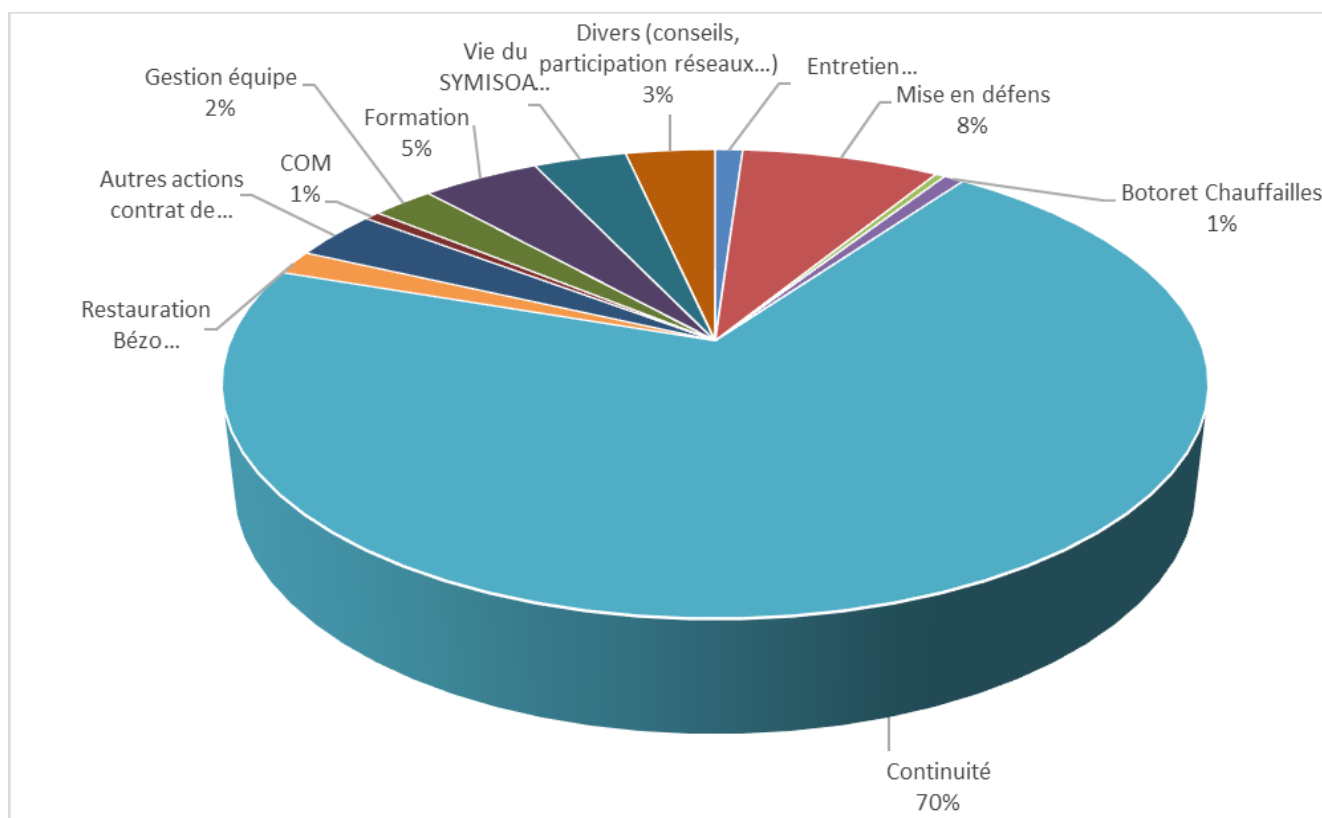
Directrice / Chargée de mission (C. Déchavanne) :



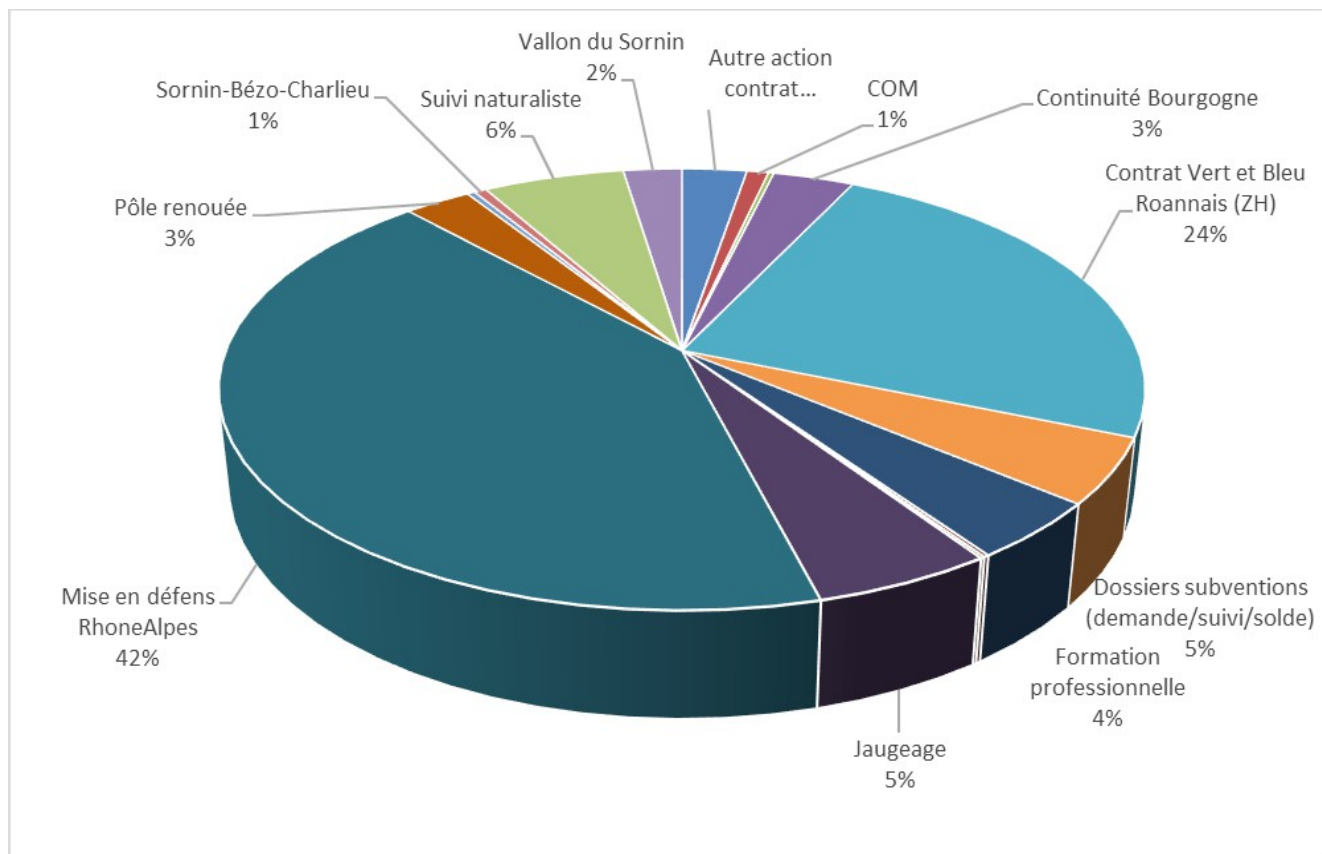
Au total, les actions directes de mise en œuvre du contrat de rivière représentent 61% du temps de travail.

La seconde activité la plus consommatrice de temps étant la gestion humaine, administrative et financière du syndicat (21%).

Technicien de rivière (J. Derigon) :



Technicien de rivière (E. Fouillet) :



Secrétaire comptable à mi-temps (S. Defond) :

Le temps de travail de Sophie DEFOND se répartit entre la gestion comptable (68%), la gestion de la paie et du suivi administratif du personnel (30%), et du secrétariat (2%).

➔ **Le comité de rivière :**

En 2019, le comité de rivière Sornin Jarnossin a été réuni une fois :

- Le 12 décembre 2019

41 participants

Ordre du jour :

1. Bilan des travaux réalisés pendant la 2^{ème} année du contrat
2. Projets pour la 2^{ème} année



➔ **Les autres actions d’animation en 2019 :**

- Les démarches de concertation pour la mise en œuvre du contrat de rivière
- Réunions de travail avec les partenaires techniques
 - DDT, AFB, Agence de l’Eau, Conseils Régionaux et Conseils Départementaux sur le programme ‘continuité’, l’actualisation de l’état des masses d’eau pour préparer le programme de mesures du futur SDAGE (4 réunions en 2019)
 - Rencontre avec les acteurs concernés par le projet de Contrat Territorial Loire Bourguignonne (participation à la 1^{ère} rencontre pour prise d’information – pas de suite donnée car le périmètre du projet ne concerne pas le bassin Sornin Jarnossin).
 - Roannais Agglomération : suivi du contrat Vert et Bleu avec la Région AURA et l’Agence de l’Eau (3 réunions de travail, 2 rendez-vous de terrain et 1 comité de pilotage en 2019)
 - SHNA et FNE 42 sur le volet biodiversité
 - FDPPMA pour le suivi piscicole et les actions de renaturation
 - FNE 42 sur le volet Zéro Phyto : principalement, travail en commun sur un projet de guide à destination des particuliers

- Participation au comité de pilotage de la Charte Forestière du Beaujolais en novembre (partenariat avec FIBOIS et le CNPF)
- Rencontre de nombreux propriétaires et/ou exploitants pour négocier et préparer les travaux de mise en défens et de restauration de la continuité écologique
- Participation aux réunions et rendez-vous sur le projet de restauration du Bézo et de l'étang des Gaces à Charlieu,
- Participation aux réunions de concertation concernant le projet de valorisation du Mont St Rigaud (zone des sources du Sornin) porté par la Communauté de Communes Saône Beaujolais
- L'animation du comité syndical du SYMISOA
6 réunions du comité syndical en 2019

- Les PAEC
Il n'y a pas plus de possibilité de contractualisation de MAEC depuis 2018 sur les 3 PAEC en vigueur sur le bassin versant Sornin Jarnossin. L'année 2019 a ainsi été consacrée au suivi des exploitants engagés, et à la participation aux différentes réunions de coordination des 3 projets (2 réunions de comité technique en 2019). Suite au départ de la technicienne zones humides et agriculture en septembre 2017, les PAEC ont été repris par la chargée de mission du contrat de rivière, et par le 2nd technicien de rivière qui a également repris le volet zones humides.

Par ailleurs, la collaboration entre le SYMISOA et les Chambres d'Agriculture, qui a été renforcée à l'occasion des PAEC, a abouti en 2019 à l'organisation de 2 temps forts en 2019, à la demande des Chambres d'Agriculture :

- 14 juin : ½ journée de visite de terrain avec les conseillers techniques de la Chambre d'Agriculture de la Loire (7 conseillers), sur les travaux de mise en défens et de restauration de la continuité
- 30 octobre : journée de formation au SYMISOA pour les conseillers techniques, axée sur la mise en défens et la gestion des zones humides. Journée organisée par la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire (Participants : 8 techniciens de la Haute Vienne)

RAPPEL : Le bilan des campagnes 2016 et 2017 sur les 3 PAEC du bassin Sornin et Jarnossin :

- 2 campagnes d'engagement : 2016 et 2017
- 30 exploitations diagnostiquées
- 20 exploitations engagées en MAEC ZH ou ripisylve
- Enveloppe attribuée pour les MAEC sur le territoire :
- Surface de ZH engagée : 385 ha (8.4% de la surface de ZH du territoire)
- Linéaire de ripisylve engagé : 17 km

Globalement, les dysfonctionnements administratifs et les enveloppes financières revues à la baisse ont fortement pénalisé la mise en œuvre du dispositif, malgré une réelle ouverture des exploitants au projet et une animation efficace sur le terrain.

- Les démarches zéro phyto

L'accompagnement des démarches zéro phyto s'est poursuivi en 2019.

- **Sensibilisation et accompagnement des communes :**

- 3 communes labellisées « commune sans pesticide » le 18 janvier 2019 (Charlieu, Chandon et St Denis de Cabanne)
- 7 et 8 mars 2019 : formation pour les agents communaux « Entretien un cimetière sans pesticides » (Dans les locaux SYMISOA, en collaboration avec le CNFPT) → 18 agents
- 18 juin 2019 : soirée 'Vers des cimetières sans pesticides' à Charlieu (intervenant extérieur) → 17 élus
- Accompagnement de 4 communes pour des projets de végétalisation de cimetière :

St Edmond (travaux réalisés à l'automne 2019)

St Martin de Lixy (dossier prêt – travaux prévus en 2020)

Ligny en Brionnais et Vauban (réunions sur place avec les élus)



- **Sensibilisation du grand public :**

- Préparation d'un guide pour les particuliers « zéro phyto et biodiversité » - Partenariat avec FNE Loire (plan Eco-phyto) : parution prévue en 2020
- Impression et diffusion de la plaquette 'Jardine au fil des saisons'

- 11 et 12 septembre 2019 : 2 ateliers de jardinage Terre Vivante → 26 personnes

Jour 1 : Entretien une mare pour favoriser la biodiversité, auxiliaire du jardinier (Belmont)

Jour 2 : Purins et potions pour soigner son jardin (Chassigny)



▪ La participation à la concertation sur les projets d'urbanisme

Participation aux réunions d'élaboration du PLUi de la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais.

▪ Le suivi des projets d'assainissement des communes

Les communes suivies en 2019 : St Maurice les Châteauneuf, Belmont de la Loire, Maizilly et Coublanc.

▪ Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l'eau potable sur le bassin versant), et aux réunions de travail sur l'actualisation du schéma directeur.

▪ L'animation auprès du monde de la pêche

Participation aux assemblées générales de certaines AAPPMA.

▪ La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- Cellules ASTER 42 et 71
- Groupes de travail 'plantes invasives' (42 et 69)
- Démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhône Alpes)
- ARRA², ResO Bourgogne
- Groupes de travail 'continuité' organisés par les DTT et les départements
- MISEN des 3 départements pour la préparation du prochain SDAGE
- Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau du Département de la Loire
- Colloque 'Eau et Biodiversité', organisé par l'agence de l'Eau RMC en octobre
- Diverses commissions de l'Agence de l'Eau

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2019

L'année 2019 a permis de mettre en œuvre les opérations inscrites au contrat de rivière Sornin Jarnossin sur le bassin versant du Sornin (Contrat signé en juin 2017 → actions 2019 inscrites en années 2 et 3 du programme).

➤ Entretien des cours d'eau (action B111 du contrat de rivière)

L'entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l'équipe rivière, avec l'appui ponctuel de prestataires.

Des interventions ont notamment été nécessaires sur le Sornin à St Denis de Cabanne, Charlieu, Pouilly/Charlieu, St Nizier/Charlieu, St Maurice et Aigueperse, sur le Botoret à Chauffailles, Maizilly et St Denis de Cabanne, sur le Bézo à Ligny en Brionnais et St Bonnet de Cray, et sur le Chandonnet à Arcinges, Mars, Chandon et Pouilly/Charlieu.



➤ Mise en défens et reconstitution de la ripisylve (action B112 du contrat de rivière)

Les travaux 2019 de mise en défens et de plantations ont permis de poursuivre les aménagements sur le Sornin de Propières, à St Igny de Vers et Propières.

L'équipe rivière du SYMISOA a ainsi réalisé en 2019 :

- 2900 ml de clôtures
- 13 abreuvoirs et 6 passerelles
- Plantation de 3 000 arbres

Soit en 2 ans, plus de 4km de clôture installée, sur 2,6 km de rivière.



➤ **Mettre en conformité la digue du Bézo à Charlieu** (action hors contrat de rivière) **et restaurer le Bézo dans le même secteur** (action B113-3 du contrat de rivière)

L'étude de mise en conformité de la digue a débuté en mars 2019. C'est le cabinet ISL Ingénierie qui a été mandaté sur cette étude qui comporte plusieurs phases :

- Diagnostic de l'ouvrage existant
- Proposition de scénarios pour sa mise en conformité
- Etude de dangers de la solution retenue
- Maîtrise d'œuvre des travaux

L'année 2019 a permis de réaliser une partie des démarches de diagnostic. Les autres phases d'étude se dérouleront en 2020, avec des travaux prévus pour 2021.



En parallèle, une consultation a été lancée fin 2019 pour recruter un cabinet chargé de l'étude du projet de restauration du tronçon du Bézo longeant la digue. C'est une autre branche d'ISL Ingénierie qui a été retenue. Les deux études seront menées en étroite collaboration afin de proposer un projet cohérent, répondant autant aux enjeux de sécurité, de restauration de la rivière que d'amélioration du cadre de vie.

➤ **Restauration et valorisation du Botoret à Chauffailles** (action B113-7 du contrat de rivière)

Afin de sensibiliser la population à la préservation de la rivière et d'expliquer les travaux réalisés, des panneaux pédagogiques ont été installés début 2019 sur le tronçon restauré.

➔ **Restauration de la continuité écologique** (action B115-1 du contrat de rivière)

L'année 2019 a vu l'effacement de 2 ouvrages situés sur le Sornin à La Chapelle/Dun (seuil des Noirards et seuil du stade). Ces travaux ont été accompagnés par l'installation de clôtures, d'abreuvoirs et de plantations sur environ 2km, afin d'accompagner le réajustement de la rivière, de restaurer l'état des berges (ripisylve) et de permettre l'exploitation agricole des prairies riveraines dans de bonnes conditions.



ROE 31 908 « Les Noirards » – Etat initial



ROE 31 908 « Les Noirards » – Après effacement



ROE 31 915 « Seuil du stade » – Etat initial



ROE 31 915 « Seuil du stade » – Après effacement

Une étude externalisée portant sur la restauration de la continuité écologique au niveau de 11 ouvrages a également été lancée en juillet 2019. Attribuée au cabinet CESAME, cette étude va se dérouler sur environ 3 ans.

Enfin, une étude de projet a été réalisée en interne en 2019, pour restaurer la continuité au niveau de 2 ouvrages : un pont communal situé sur l'Aaron au lieu-dit « La Roche » à Belmont et un seuil situé sur le Sornin à St Maurice les Châteauneuf, au lieu-dit « Choultant ». Les travaux sur ces 2 ouvrages sont programmés en 2020.

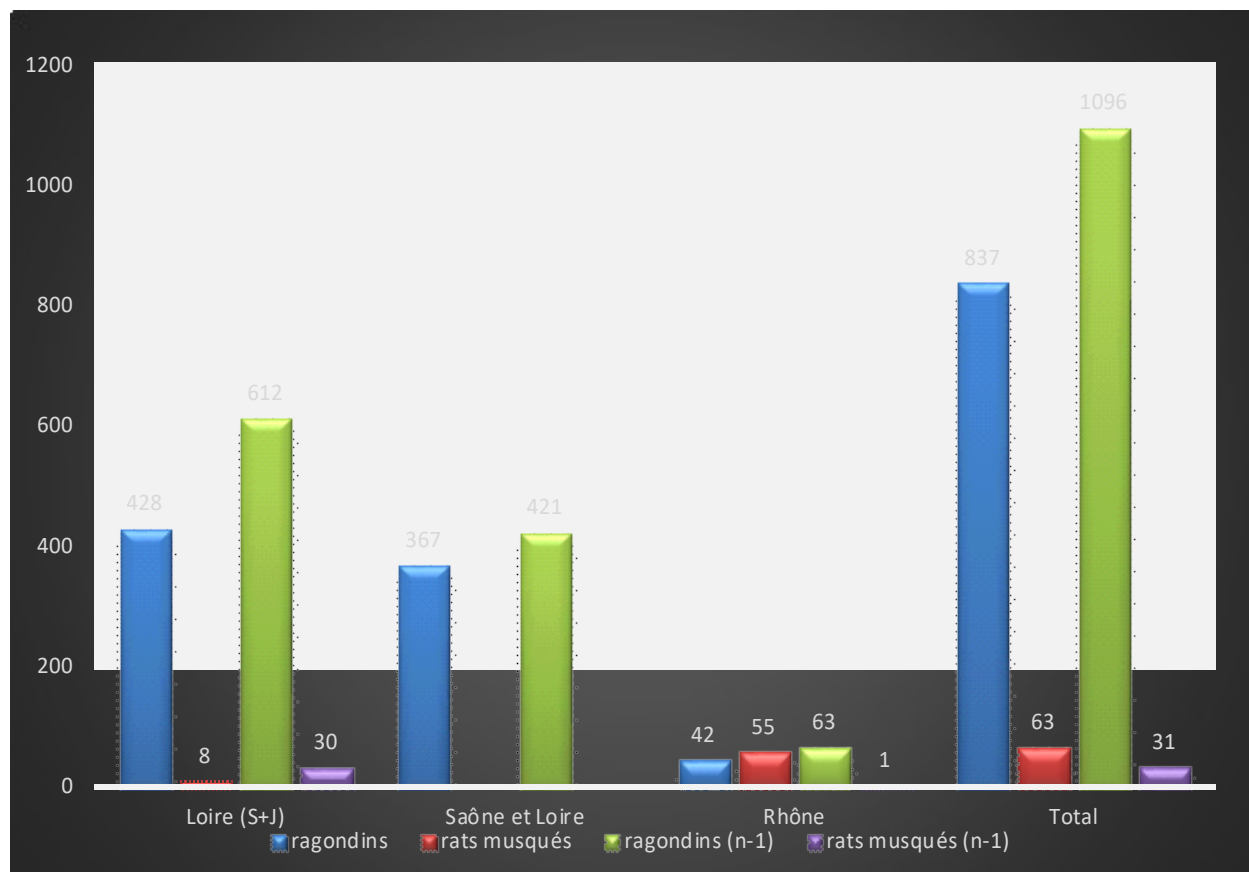
➔ **Fauche des foyers stratégiques de renouée** (action B131-1 du contrat de rivière)

La poursuite des campagnes de fauche répétées a eu lieu sur les 2 secteurs ciblés au programme du contrat de rivière : le foyer de renouée situé sur la berge du stade le long du Sornin à St Maurice les Châteauneuf, et les foyers situés le long du Botoret en centre ville de Chauffailles. L'équipe est intervenue 7 fois sur chaque foyer de mai à novembre, avec fauche à la débroussailleuse, puis collecte soignée et export des tiges coupées.

➤ Lutte contre les ragondins (action B132 du contrat de rivière)

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

Le bilan de la campagne 2018/2019 sur le bassin versant du Sornin est le suivant :



➤ Réseau de suivi des débits (action B311 du contrat de rivière)

Poursuite de l'exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l'objet d'un contrat de maintenance (interventions préventives trimestrielles) et d'un contrat d'abonnement à la plate forme de mise à disposition et de stockage des données (follow).

La plate forme de suivi accessible à l'adresse suivante : www.reseau-symisoa.fr (Identifiant : Partenaires – Mot de passe : Sornin42190) donne accès en temps réel aux hauteurs d'eau et aux températures.

Pour compléter le réseau, 10 échelles limnimétriques ont été installées sur le Sornin et ses affluents.



➤ Etude des espèces patrimoniales (action B114 du contrat de rivière)

La SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun) et FNE42 (ex-FRAPNA) ont poursuivi leurs inventaires naturalistes en 2019 : prospections sur les odonates (libellules) et état des lieux naturaliste sur les secteurs de projets à venir.

Les rapports d'étude sont accessibles sur le site internet du syndicat (www.symisoa.fr, rubrique « NOS ACTIONS » → « ETUDES »).

➤ Préserver les zones humides (actions B122 et B123 du contrat de rivière)

2019 a été consacrée à la préparation d'un projet de restauration d'une zone humide, classée comme prioritaire dans l'inventaire réalisé en 2014-2016. Il s'agit de l'étang des Gaces à Charlieu, et de la queue de l'étang.



Le projet consiste en la restauration des berges de l'étang (terrassement en pentes douces), en la pose de clôture et l'aménagement d'abreuvoirs afin de préserver les berges du piétinement et améliorer la qualité de l'eau. Des plantations seront également faites, ainsi que l'aménagement de pontons bois pour permettre un accès des pêcheurs sans détériorer les berges de l'étang. Les travaux sont prévus en 2020.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION RÉALISÉES EN 2019

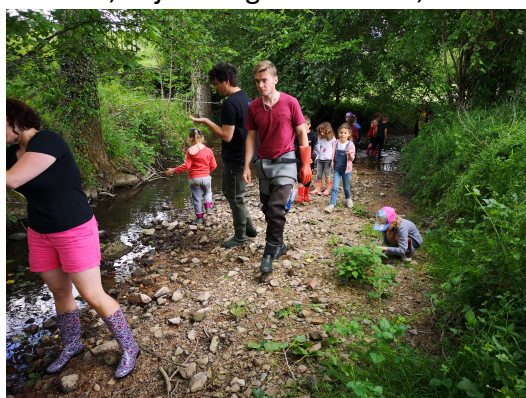
Janvier 2019 : sortie du 2^{ème} numéro du bulletin d'information du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l'eau », ainsi que d'une page de synthèse proposée à toutes les communes comme insertion dans les bulletins municipaux



Février 2019 : sortie d'un guide pratique sur la mise en défens des berges de rivière

Disponible dans les mairies, au siège du syndicat et sur le site internet (www.symisoa.fr, rubrique « SENSIBILISATION » → « DOCS THEMATIQUES »)

De septembre 2018 à juin 2019 : 1^{ère} année du programme de sensibilisation des scolaires (39 animations – 20 écoles – 854 enfants), avec des animations sur la découverte des rivières, le cycle de l'eau, le jardinage au naturel, les haies et la biodiversité...



De mai à juillet : 10 émissions sur les thématiques de l'eau et des rivières sur Radio Cactus (radio locale).



Participation à la série ARRA² « Trames vertes et bleues : la vie au cœur des territoires » : épisode 5 consacré aux ripisylves du Sornin.



Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019 : la fête du bois à Chauffailles

Le SYMISOA a tenu un stand durant les 2 jours, avec présentation des activités du syndicat, et exposition sur les travaux de mise en défens des berges.

Plusieurs milliers de visiteurs sur la fête, une centaine de personnes sur le stand du syndicat.

Toute l'année : mise à jour du site internet du SYMISOA : www.symisoa.fr

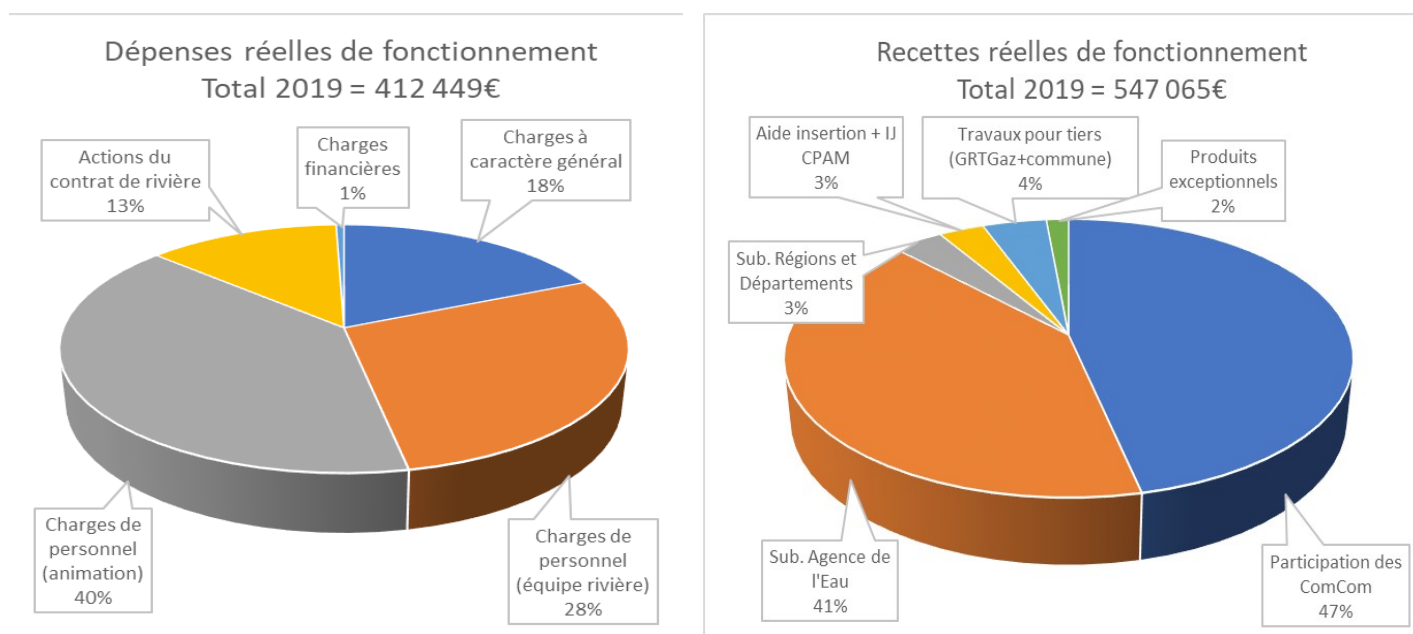
Actualisation du site tous les 15 jours minimum, avec diffusion d'une newsletter (6 newsletters diffusées en 2019)

Installation de panneaux d'information sur les différents chantiers en cours



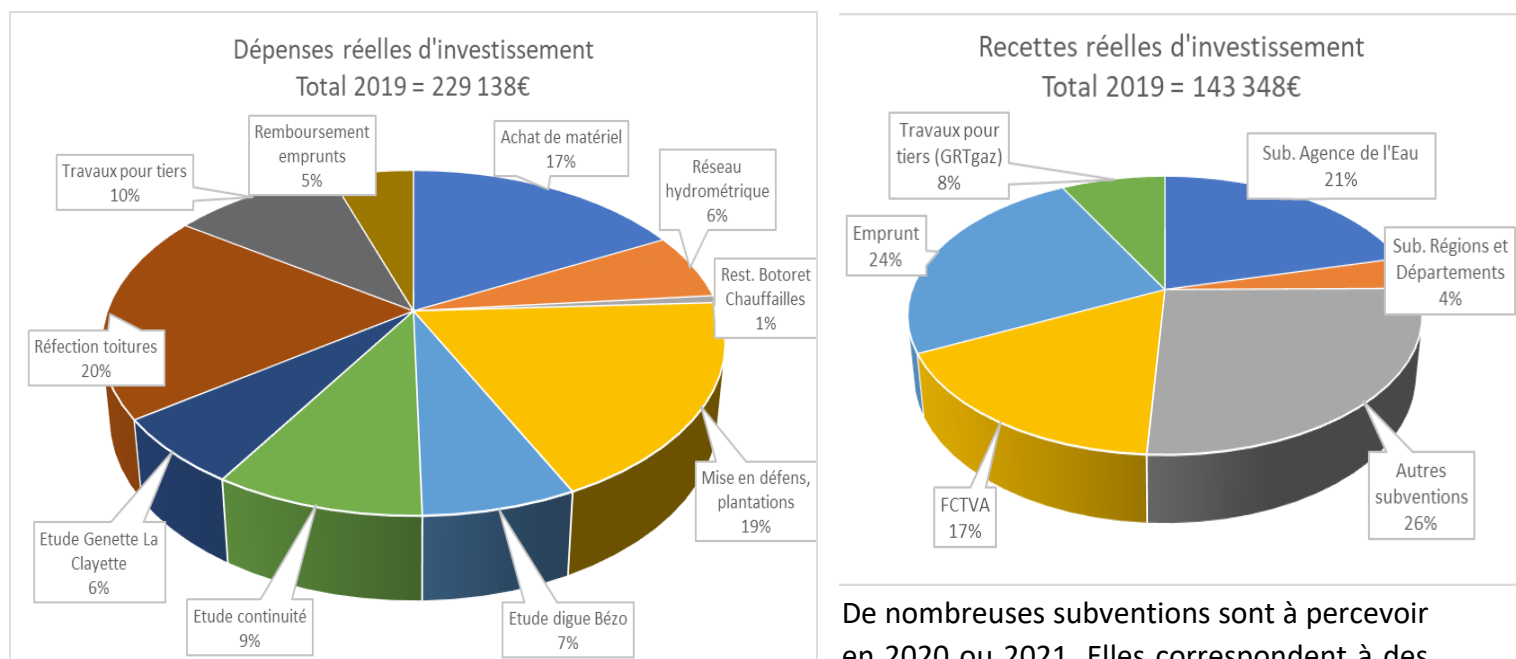
BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les actions du contrat de rivière inscrites en fonctionnement comportent les dépenses de communication (dont les animations scolaires et les actions de sensibilisation au zéro-phyto), le fonctionnement du réseau de suivi hydrologique, les travaux d'effacement d'ouvrages ainsi que les petites fournitures des travaux réalisés par l'équipe. Le coût de l'équipe rivière correspond également intégralement à des travaux d'entretien, de mise en défens et de plantations, inscrits au contrat de rivière.

SECTION D'INVESTISSEMENT



De nombreuses subventions sont à percevoir en 2020 ou 2021. Elles correspondent à des travaux ou études en cours et non achevés fin 2019. Ce qui explique le 'déficit' de recettes réelles d'investissement au regard des dépenses réalisées.

Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2019 :**➤ Restauration et valorisation du Botoret à Chauffailles (actions B113-7 du contrat de rivière)**

Dépenses réalisées (exercices 2018 et 2019) :	28 694€ HT
Subventions :	
- Agence de l'eau :	16 271€
- Région Bourgogne Franche Comté :	5 420€
- Fédération de Pêche de Saône et Loire :	1 264€
Autofinancement :	5 738€ (20%)

➤ Programme de communication 2018 (action C2 du contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2018 et 2019) :	11 883€TTC
(outils de communication : 6 823€ + animations scolaires : 5 060€)	
Subventions :	
- Agence de l'Eau :	7 033€
Autofinancement :	4 850 €TTC (41%)

➤ Fonctionnement du réseau de suivi des débits 2018 + installation de 10 échelles limnimétriques (actions B311 du contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercices 2018 et 2019) :	20 232 €TTC
Subventions :	
- Agence de l'eau :	10 612 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	9 620€ (47,5%)

➤ Fonctionnement du réseau de suivi des débits 2019 + déplacement de la station des Moquets (actions B311 du contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2019) :	12 923 €TTC
Subventions :	
- Agence de l'eau :	5 400 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	7 523€ (58%)

➤ Lutte contre les ragondins (action B132 du contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2019) :	1 894 €TTC
Autofinancement :	1 894 € (100%)

BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2019 a permis comme prévu de mettre en œuvre le programme du contrat de rivière 'Sornin Jarnossin', et de lancer l'étude de mise en conformité de la digue du Bézo à Charlieu (consécutivement à la prise de compétence GEMAPI).

Les perspectives 2020 :

- Poursuite des travaux prévus au contrat de rivière :
 - o programme d'entretien,
 - o fauche des foyers de renouée du japon,
 - o mise en défens et restauration de la ripisylve sur les Sornins amont,
 - o poursuite de l'étude externalisée sur une dizaine d'ouvrages complexes à aménager /effacer pour restaurer la continuité écologique et réalisation en interne des études préalables des ouvrages simples,
 - o effacement d'un ouvrage sur le Sornin à St Maurice les Chateauneuf et remplacement d'un pont communal sur l'Aaron à Belmont,
 - o travaux de restauration de l'étang des Gaces à Charlieu
 - o étude hydraulique préalable aux travaux de restauration des berges du Sornin à Pouilly/Charlieu (secteur camping – terrain de foot)
- Poursuite de l'étude sur la digue du Bézo (étude de mise en conformité au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques), en parallèle avec l'étude de renaturation du cours d'eau prévue au contrat de rivière.
- Organisation d'une journée de sensibilisation à la problématique de la renouée du japon, à destination des entreprises de TP et des agents des communes.
- Préparation du projet de restauration du vallon du Sornin à Propières, en collaboration avec le CNPF et la Communauté de communes Saône Beaujolais, ainsi que les acteurs locaux intéressés par le projet.
- Poursuite des actions de communication : programme scolaire, site Internet, bulletin d'information annuel...

A Pouilly/Charlieu, le 12/03/2020

Le Président, Michel LAMARQUE

